



Rapport de gestion 2024



Association de communes du Cycle d'orientation de la région de Morat

Préface

Cette année, le comité n'est pas en mesure de présenter un compte de résultats positif aux communes membres de l'association. L'exercice comptable, qui s'est soldé par un déficit de 273 000 CHF, présente un résultat de 7 068 millions de CHF.

Cette situation est due à une erreur de facturation du Service des ressources qui remonte à l'année 2022 et qui a été corrigée. Il convient tout de même de rappeler ici qu'au cours de l'année de référence 2022, l'association a clôturé ses comptes avec un bénéfice de 750 000 CHF par rapport au budget.

Le compte d'investissement se solde par un résultat positif de 123 000 CHF par rapport au budget, car des dépenses avaient déjà été prises en compte dans le budget 2024 pour le projet d'éclairage, qui a fait l'objet d'une nouvelle demande en 2025, en même temps que le crédit d'engagement, pour des raisons de transparence.

Personnel

Depuis le 1er janvier 2024, le secrétariat germanophone est à nouveau au complet. Myriam Hediger de Courgevaux a derrière elle une année intense de rodage. Avec l'apprentie, l'équipe de quatre personnes est désormais parfaitement rodée.

Miriam Walther, la collaboratrice spécialisée dans l'orientation professionnelle et de carrière, a également terminé sa première année au CIP au mois de décembre. Parallèlement à sa mise en route, elle a mené l'an dernier les préparatifs de la transformation prochaine du CIP, l'un des deux seuls CIP bilingues du canton.

Plan financier, investissements et maintien de la valeur

Le plan financier révisé pour la période 2025-2029 a été présenté à l'assemblée des délégués en automne. Il fait apparaître le grand projet d'infrastructure qui occupera l'association au cours des trois prochaines années : Il prévoit le remplacement de l'éclairage par la technologie LED. – Les délégués ont approuvé un crédit d'engagement sur trois ans d'un montant total de 1,123 million de CHF.

Ils ont également approuvé le réaménagement du CIP bilingue mentionné plus haut. Cet investissement s'élève à 115 000 CHF. La transformation sera cofinancée au prorata par les deux communes de Gurmels et Kerzers, car leurs classes utilisent également le CIP à Morat.

Utilisation des infrastructures

Depuis 2023, un groupe de travail composé des deux directeurs, des enseignants et d'un représentant du comité examine l'utilisation des espaces intérieurs et extérieurs. Des mesures ont ainsi été identifiées pour l'ensemble des espaces extérieurs et intérieurs du bâtiment. D'une part, les locaux doivent être adaptés aux nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage, avec des îlots de groupe, des Mute Labs, etc. D'autre part, les alentours doivent être rendus plus attrayants ; un projet auquel participent les élèves est en cours.

L'ancien appartement du concierge est réutilisé depuis l'année dernière : d'une part, le travail social scolaire dispose désormais de plus d'espace, ce qui était nécessaire en raison de l'extension de ses missions, rendue possible par le canton. D'autre part, la partie restante de l'appartement est louée à l'offre « OS plus ». Il s'agit d'un modèle scolaire pour les élèves alémaniques avec des mesures renforcées dans le domaine des troubles du comportement. L'OS plus est géré par la fondation Les Buissonnets. Les premières expériences montrent que cette cohabitation présente de nombreux avantages pour les deux parties : l'OSRM et les élèves du modèle « OS plus ».

Au nom du comité

Alexander Schroeter, président du comité de l'association de communes du CORM

Assemblée des Délégués-es

Président de l'Assemblée des Délégués-es : Christoph Wieland, Morat

Vice-présidente de l'Assemblée des Délégués-es : Diane Andorlini, Sugiez

Deux Assemblées des Délégués-es ont eu lieu dans l'année 2024.

54^{ème} Assemblée des Délégués-es du 22.05.2024 – Points principaux à l'ordre du jour

- Rapport de gestion 2023
- Comptes 2023 avec rapport de révision et rapport de la commission financière

55^{ème} Assemblée des Délégués-es du 13.11.2024 – Points principaux à l'ordre du jour

- Budget 2025
- Crédit cadre remplacement éclairage
- Plan financier 2025 – 2029
- Élection : Élection de remplacement d'un membre du comité d'école de la commune de Montilier et élection de remplacement d'un membre de la commission financière

Comité d'école

Composition du comité d'école

Membres avec droit de vote

Andorlini Diane, Mont-Vully

Bouasria Mona, Courgevaux, Vice-présidente

Gubler Mélanie, Cressier

Mathys Karoline, Muntelier (dès novembre 2024)

Schmid Hörhager Cornelia, Montilier (jusqu'au novembre 2024)

Schroeter Alexander, Morat, Président

Wüthrich Barbara, Greng

Zeyer Josiane, Meyriez

Membres avec voix consultative

Delley Marie-Christine, Déléguée du corps enseignant section francophone

Demierre Brigitte, Secrétaire de l'association

Ducrest Sébastien, Directeur section francophone

Emch Anne, Inspectrice

Gander Frédéric, Inspecteur

Helbling Charles, Délégué du corps enseignant section alémanique

Kramer Heinz, Responsable des finances

Wieland Christoph, Préfet

Volken Iwan, Directeur section alémanique

Points principaux à l'ordre du jour des séances du comité d'école

Le comité d'école s'est réuni quatre fois en 2024. Les points principaux suivants ont été traités lors de ces séances :

- Divers projets du groupe de travail « renouvellement de l'infrastructure »
- Règlement de passage EP au CO de l'autre section linguistique
- Étude sur l'évolution démographique de l'OSRM-CORM
- Concept et mandat journées des cadets Morat 2025/2026
- Sondage concernant école à horaire continu
- Distribution gratuite de produits d'hygiène à l'école
- Comptes 2023 et budget 2025

Commission financière

Composition de la commission financière au 31.12.2024

Membres

Mauron Thierry, Courgevaux (dès novembre 2024)

Rüegsegger Swen, Mont-Vully

Spring Andreas, Meyriez, Président (jusqu'au novembre 2024)

Weisskopf Patrick, Montilier

Secrétaire de la commission financière : Demierre Brigitte, Meyriez

Au cours de l'année sous revue, la commission financière a tenu deux réunions ordinaires ; le 30.04.2024 et le 29.10.2024.

Les points suivants ont été traités lors de ces séances :

- Comptes 2023 et rapport de révision
- Budget 2025
- Crédit cadre pour le remplacement de l'éclairage
- Plan financier 2025 – 2029

Rapport annuel de la direction de la section francophone

Situation générale

Les effectifs du CORM sont en baisse et continueront de baisser les deux prochaines années au moins.

Je constate une recrudescence des situations de phobie scolaire et cela m'interpelle. Il est compliqué pour tout intervenant (santé, scolaire, SLPP) de trouver des solutions pour que la ou le jeune revienne durablement en classe. Il manque des ressources au niveau du canton pour prendre en charge ces élèves. Il existe bien le centre thérapeutique de jour, mais les places sont limitées.

Le CORM et l'OSRM ont décidé conjointement de proposer la méthode de préoccupation partagée (MPP) pour gérer les situations d'intimidation. Il faut savoir que cette méthode est répandue du côté francophone du pays. L'OSRM fera office de pionnier dans le domaine et REPER, qui aide dans l'implémentation du projet, pourrait proposer la MPP dans les CO alémaniques. Pour faire simple, des enseignants de l'école seront formés pour intervenir auprès des élèves dans des situations d'intimidation (1 élève vs un groupe d'élèves). La méthode repose sur une technique non blâmante et fait appel aux ressources des différents protagonistes dans le but que la situation d'intimidation cesse.

Je suis convaincu du bienfondé de cette méthode et suis heureux que les enseignants qui interviendront sur le terrain aient suivi mon enthousiasme. Cette méthode prend tout son sens en cette période d'hyperconnectivité et de dégradation des relations sociales. Elle s'inscrit aussi dans le concept de qualité de l'école fribourgeoise et permettra d'améliorer durablement le climat d'établissement.

Ecoliers

214 élèves répartis dans 13.5 classes fréquentent le CORM. 69 élèves sont en 9H, 68 en 10H et 86 en 11H. Les pourcentages des différents types de classe sont les suivant :

- 32,71% en classe générale
- 15,89% en classe à exigences de base
- 51,40% en classe pré-gymnasiale

Corps enseignant

L'équipe pédagogique est composée de 35 enseignantes et enseignants dont 2 enseignantes spécialisées ainsi que 3 enseignants de religion confessionnelle.

Madame Véronique Barnikol a quitté l'école tandis que Madame Nina Gremaud a décidé de s'octroyer une année sabbatique.

Madame Angela Faeh a rejoint l'équipe enseignante et Madame Rumo a repris son poste suite à son année sabbatique.

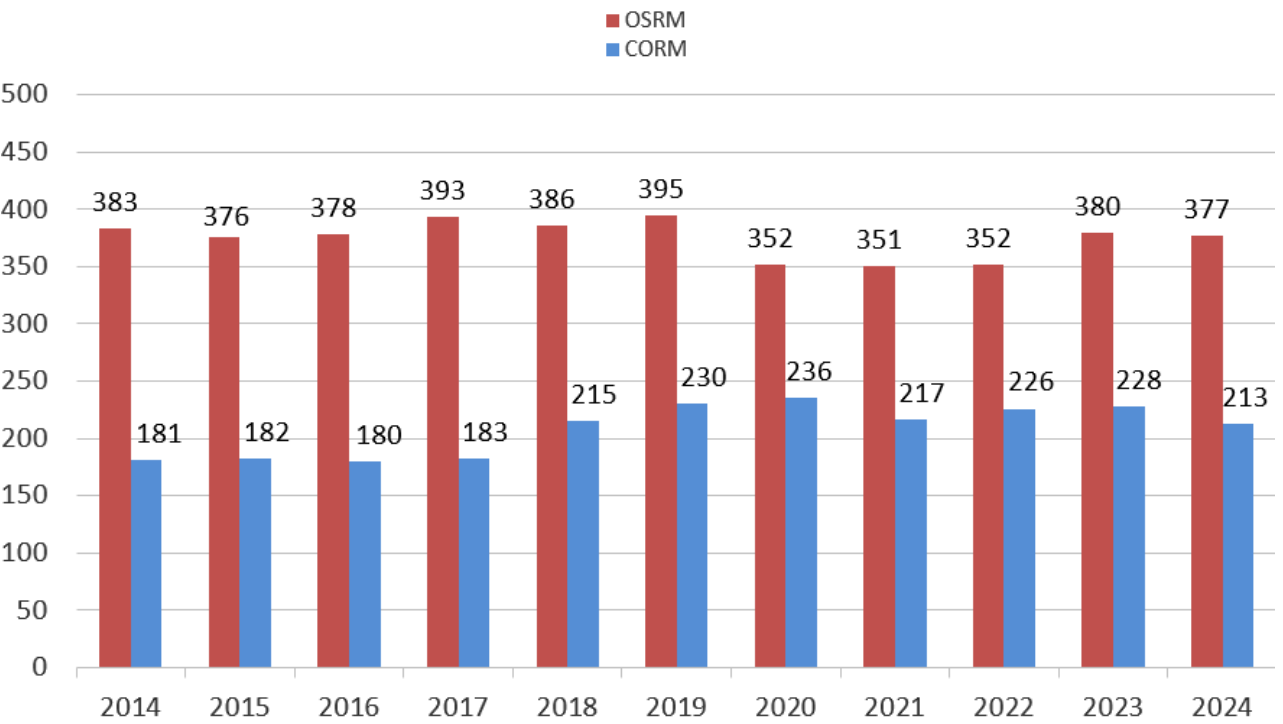
Sébastien Ducrest, Directeur CORM

Statistique élèves 2024

État automne 2024

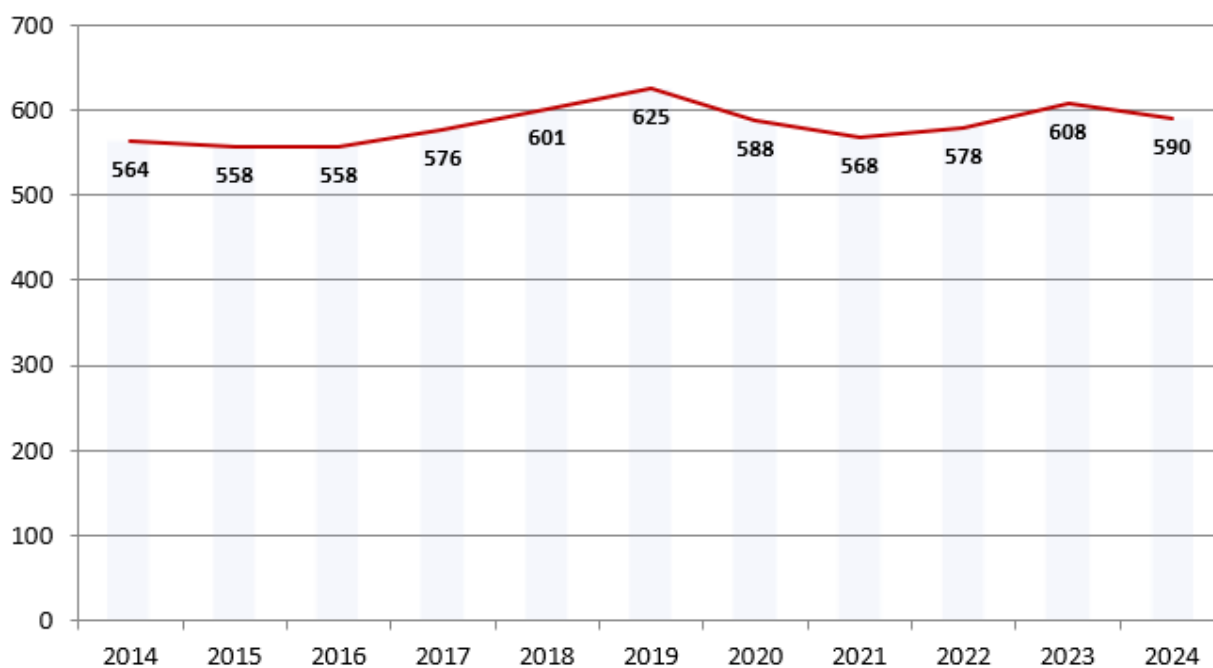
Wohnort/Domicile	OSRM	CORM	Total
Courgevaux	44	18	62
Cressier	4	38	42
Grengr	5	2	7
Meyriez	20	3	23
Mont-Vully	8	103	111
Muntelier	28	2	28
Murten	238	44	266
Münchenwiler BE	25	0	25
Andere - divers	5	3	8
Total	377	213	590

Comparaison plusieurs années par section



Comparaison plusieurs années école en total

Nombres totaux des élèves des deux sections



Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	56		50		61		
01	Legislative & Executive	56		50		61		
0110	Législatif	5		4		4		
	<i>résultat net</i>		5		4		4	
3132.00	Prestations de services de tiers	3		3		2		Frais pour l'organe de révision
3170.00	Frais de déplacements, frais événements et manifestations	2		1		1		Frais pour les assemblées des délégués-es
0120	Exécutif	51		46		57		
	<i>résultat net</i>		51		46		57	
3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence des membres d'autorités et de commission	8		7		8		Frais pour le comité d'école
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie							
3102.00	Imprimés, publications	1		1				
3132.00	Prestations de services de tiers	38		35		44		Étude démographique Microgis 4'+Mandat secrét. de l'association 34'
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	4		3		5		Incl. frais pour le conseil des parents
2	FORMATION	8'519	8'865	8'244	8'654	8'180	8'521	
21	Ecole obligatoire	8'437	8'832	8'148	8'616	8'098	8'488	
2131	Ecole du cycle d'orientation	4'475	179	4'109	351	4'217	338	
	<i>résultat net</i>		4'296		3'758		3'879	
3010.00	Salaires du personnel	6		8		6		Surveillance "Midi à l'école"
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents							
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie							
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	12		15		5		
3099.00	Autres charges de personnel	3		4		5		Rabais REKA
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	7		12		9		
3300.61	Amortissements planifiés, installations 5 %			5				
3300.62	Amortissements planifiés, mobilier 10 %	2		164		164		Comptabilité amortissement des immobilisations MCH2 (analogue cpte 4660.23), les écrans de présentation sont amortis en 2023
3300.63	Amortissements planifiés, informatique 25 %	101		101		101		Comptabilité amortissement des immobilisations MCH2 (analogue cpte 4660.24)
3631.00	Subventions aux cantons (salaires et frais des enseignants)	4'345		3'800		3'927		+240' = budget 2024 reçu du canton après l'établissement du budget CORM, +304' = facturation ultérieure de charges salariales de 2022 (un mois n'a pas été facturé en 2022)
4660.22	Amortissement planifié des subventions d'investissements des collectivités publiques portées au passif installations 5 %				5			
4660.23	Amortissement planifié des subventions d'investissements des collectivités publiques portées au passif mobilier 10 %		2		164		164	Comptabilité amortissement des immobilisations MCH2 (analogue avec cpte 3300.62), les écrans de présentation sont amortis en 2023

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en l'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
4660.24	Amortissement planifié des subventions d'investissements des collectivités publiques portées au passif informatique 25 %		101		101		101	Amortissement comptabilité des immobilisations MCH2 (analogue avec cpte 3300.63)
4910.00	Imputations internes de couts salariaux d'enseignants		76		81		73	Imputations salaires pour SCL + responsables du corps SCL (18) ; IT 1st-Levelsuport (37) Bibliothèque (18)
2132	Enseignements activités créatrices	13		20		7		
	<i>résultat net</i>		13		20		7	
3101.02	Matériel d'exploitation, fournitures (ACT)			2				
3101.03	Matériel d'exploitation, fournitures (ACM)			4				
3111.00	Acquisition d'appareils et de matériel	3		8		2		
3151.00	Acquisition d'appareils et de matériel	10		6		4		Plus d'entretien, mais moins d'acquisitions
2133	ENSEIGNEMENT ECONOMIE FAMILIALE	63	59	79	60	59	53	
	<i>résultat net</i>		4		19		6	
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	6		8		6		
3101.04	Denrées alimentaires	51		65		50		Nombres d'élèves plus bas par rapport au budget
3111.00	Acquisition d'appareils et de matériel	4		5		3		
3151.00	Entretien de machines, appareils, outils			1				
3181.00	Pertes réelles sur créances irrécouvrables	1						
4260.00	Recettes de tiers		59		60		53	Participation parents pour les repas
2134	Services auxiliaires (logopédie, psychologie scolaire, travail social en milieu scolaire)	244	34	217	20	222	33	
	<i>résultat net</i>		210		197		189	
3010.00	Salaires du personnel	82		81		79		Salaires travail social scolaire
3010.01	Régularisation des salaires	-1				1		
3040.00								
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	6		6		5		Contributions réglementaires/légales
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	8		8		8		Contributions réglementaires/légales
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1		1		1		Contributions réglementaires/légales
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	2		2		2		Contributions réglementaires/légales
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1		1		1		Contributions réglementaires/légales
3130.01	Frais de port et de télécommunication	1				1		
3130.22	Service de psychologie scolaire	127		86		107		Plus de prestations pour psychologie scolaire
3130.23	Prestation de services de tiers en logopédie	18		30		15		Moins de prestations pour logopédie
3132.00	Prestations de services de tiers	1		2		2		
4612.03	Dédommagement de l'école primaire pour le collaborateur social		21		20		21	Participation école primaire au travailleuse social scolaire
4631.00	Subvention du canton		13				13	Part du canton au travail social scolaire
2139	Charges et recettes communes	303	7'239	306	6'916	303	6'785	
	<i>résultat net</i>	6'937		6'610		6'482		

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3100.00	Matériel de bureau	1		3				
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	14		20		16		
3102.00	Imprimés, publications	15		20		30		Nouveaux appareils et contrats Imprimante
3104.00	Matériel didactique	14		15		14		
3110.00	Meubles et appareils de bureau	12		15		1		
3111.00	Machines, appareils, outils	9		12		9		
3113.00	Matériel informatique	6		5		25		Mise à niveau des stations dockin dans les salles de classe + serveur NAS
3130.04	Prestations de services de tiers pour matériel informatique	111		100		107		Coûts des services informatiques externes société Hediger AG, facturation en fonction des dépenses
3130.21	Entrées piscine - patinoire	35		28		33		
3137.00	Impôts et taxes	2		2		2		Droit d'auteur
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1		3				
3151.00	Entretien de machines, appareils, outils	2		2				
3153.00	Entretien de matériel informatique	23		22		10		
3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	19		23		18		
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais							
3612.00	Contributions d'exploitation aux communes	3						Frais de scolarité aux communes hors CORM
3631.00	Dédommagements aux communes							Pas de frais de scolarité au canton hors CORM
3910.00	Charges de transfert extraordinaire - cantons	37		36		37		Facturation 1st-Levelsupport par les enseignants
4612.00	Contributions d'exploitation des communes		135		110		102	Frais scolaires des communes hors CORM
4612.01	Contributions d'exploitation des communes de l'association		7'068		6'795		6'668	Contributions d'exploitation des communes
4631.00	Subvention du canton		25				7	Contribution pour les photocopies, le changement de cercle scolaire et le service des interprètes
4930.00	Imputations internes pour frais d'exploitation		11		11		8	Service d'orientation scolaire et professionnelle district du lac (support informatique)
2170	Bâtiments scolaires	2'333	1'217	2'415	1'208	2'326	1'209	
	<i>résultat net</i>		<i>1'116</i>		<i>1'207</i>		<i>1'118</i>	
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	26		25		30		
3111.00	Machines, appareils, outils	4		10		8		
3120.00	Alimentation et élimination	239		270		291		Ordures -10',eaux usées -10', chauffage à distande -15'
3132.00	Prestations de services de tiers	644		652		619		Prestations facturées aux prix coûtant pour conciergerie
3134.00	Primes d'assurances RC et choses	34		32		21		Selon polices d'assurances
3141.00	Entretien des routes, voies de communication, terrains	28		35		19		Erklärung Liegenschaftsverwaltung
3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	104		89		123		Contrats de service budgétés sous 3151.00 (28')
3151.00	Entretien de machines, appareils, outils	80		131		46		
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais			1				
3300.40	Amotissements planifiés, terrains bâtis 3 %	1'170		1170		1170		Selon comptabilité des immobilisations MCH2 (analogue cpte 4660.11+4660.21)

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024 Charges Revenus		Budget 2024 Charges Revenus		Comptes 2023 Charges Revenus		Commentaires Comptes 2024
3300.61	Amortissements planifiés, installations 5 %	4						
4260.00	Remboursements de tiers		1				2	
4472.00	Paiements pour utilisation d'immeuble		30		26		25	Salles de classe 2'/Salles de gym&terrains de sport 18'
4660.11	Amortissements planifiés des subventions d'investissements des cantons portées au passif terrains bâtis 3 %		480		480		480	Selon comptabilité des immobilisations MCH2 (analogue cpte 3300.40)
4660.21	Amortissement planifié des subventions d'investissements des collectivités publiques portées au passif terrains bâtis 3 %		690		690		690	Selon comptabilité des immobilisations MCH2 (analogue cpte 3300.40)
4660.22	Amortissement planifié des subventions d'investissements des collectivités publiques portées au passif installations 5 %		4					Comptabilité amortissement des immobilisations MCH2 (analogue avec cpte 3300.61)
4920.00	Imputations internes des immeubles		12		12		12	Loyer au service d'orientation scolaire et professionnelle disctrict du lac
2180	Accueil de jour / mensa	33		30		31		
	<i>résultat net</i>		33		30		31	
3111.00	Machines, appareils, outils	2		10		5		Achats cantine
3132.00	Prestations de services de tiers	28		15		23		Participation cantine, bons élèves et participation au résultat, baisse du nombre de repas de midi
3151.00	Entretien machines, appareils, outils	3		5		4		Entretien installations cuisine et machines
4260.00	Remboursements de tiers							
2190	Direction et administration des écoles	343	3	364	1	368	4	
	<i>résultat net</i>		339		363		363	
3010.00	Salaires du personnel	209		216		225		Selon budget salaire, pas de renchérissement budgété
3010.01	Régularisation des salaires	3				5		
3010.09								
3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	5		5		5		Contributions réglementaires/légales
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	12		14		15		Contributions réglementaires/légales
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	17		19		18		Contributions réglementaires/légales
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2		2		2		Contributions réglementaires/légales
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	5		6		6		
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	2		2		2		
3059.01	Régularisation des prestations sociales					1		
3064.00	Rentes transitoires							
3099.00	Autres charges de personnel	17		22		19		Fête d'entreprise personnel/autorités
3100.00	Matériel de bureau	1		2		2		
3102.00	Imprimés, publications	2		3		3		
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1		2		2		
3130.01	Frais de port et de télécommunication	10		11		8		

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en l'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3130.02	Frais d'encaissement et de poursuites	1				1		
3130.03	Frais de transaction et frais de compte	1		1				
3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	39		39		39		Comptabilité Commune de Morat selon contrat de mandat
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau			1				
3153.00	Entretien de matériel informatique	1		1				
3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	6		12		8		Tendance à la réduction des coûts de licence propres
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	7		6		8		
4260.00	Recettes de tiers		1				3	
4400.00	Intérêts des liquidités		1				1	
4930.00	Imputations internes pour frais d'exploitation		1		1		1	Au service d'orientation scolaire et professionnelle discript du lac (téléphonie + internet)
2192	Bibliothèque scolaire	31		33		30		
	<i>résultat net</i>		31		33		30	
3103.00	Littérature spécialisée, magazines, livres	8		9		9		
3113.00								
3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	3		3		3		
3910.00	Imputations internes de couts salariaux d'enseignants	20		21		19		Personnel par les enseignants
2193	Manifestations scolaires	304	97	280	60	246	65	
	<i>résultat net</i>		207		220		181	
3010.00	Salaires du personnel	6		9		6		
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs							
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents							
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales							
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie							
3102.00	Imprimés, publications			6				
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	30		30		34		Report du camp automne/printemps
3171.01	Frais des manifestations culturelles	7		13		8		
3171.02	Frais de clôture annuelle	6		7		4		
3171.03	Frais des journées sportives et culturelles	164		140		122		Plus de participants-es au camp de ski, voir aussi compte 4260.00
3171.04	Frais de voyages scolaires	54		50		38		
3612.03	Dédommagements à l'école primaire de la région de Morat	37		25		34		Participation pour la Solennité
4260.00	Recettes de tiers		97		60		65	Contribution des parents aux journées sportives et culturelles y compris les cotisations J+S
2195	Transports scolaires	295	2	295		288	1	
	<i>résultat net</i>		293		295		287	

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3130.61	Transports scolaires ordinaires	280		280		274		Base de calcul TPF + Wieland
3130.62	Transports scolaires extraordinaires	15		15		14		
4260.00	Remboursements de tiers		2				1	
29	Centre d'orientation du district du Lac	82	33	96	38	83	34	
2990	Service d'orientation scolaire et professionnelle	82	33	96	38	83	34	
	<i>résultat net</i>		49		58		49	
3010.00	Salaires du personnel	37		37		34		
3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1		1		1		Contributions réglementaires/légales
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2		3		2		Contributions réglementaires/légales
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	4		4		3		Contributions réglementaires/légales
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents							Contributions réglementaires/légales
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1		1		1		Contributions réglementaires/légales
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie							Contributions réglementaires/légales
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel							
3100.00	Matériel de bureau			1		1		
3102.00	Imprimés, publications	7		9		13		
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1		1		1		
3110.00	Meubles et appareils de bureau							
3130.01	Frais de port et de télécommunication							
3132.00	Prestations de services de tiers	2		12		2		Prestations administration des finances Morat 2'
3134.00	Primes d'assurances RC et choses	1		1		1		
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau							
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	1		1		1		
3920.00	Imputations internes des immeubles	12		12		12		Facturation loyer du CORM
3930.00	Imputations internes pour frais d'exploitation	12		12		8		Facturation CORM pour support ICT+ téléphonie/internet
4612.00	Contributions d'exploitation des communes		33		38		34	Contribution Cormondes et Chiètres à l'orientation professionnelle
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	614	347	619	290	611	347	
32	Culture	423	209	419	174	436	225	
3220	Musique instrumentale	423	209	419	174	436	225	
	<i>résultat net</i>		213		245		211	
3010.00	Salaires du personnel	285		269		257		Selon budget des salaires, augmentation des taux de travail
3010.09								
3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	6		1		2		Contributions réglementaires/légales
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	19		18		17		Contributions réglementaires/légales

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Compte de résultats

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	20		20		18		Contributions réglementaires/légales
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2		2		2		Contributions réglementaires/légales
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	7		7		7		Contributions réglementaires/légales
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1		2		1		Contributions réglementaires/légales
3099.00	Autres charges de personnel							
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	31		30		23		Matériel pour musique des cadets
3111.00	Machines, appareils, outils							
3112.00	Vêtements, linge, rideaux	4		15		15		
3130.11	Recettes des tiers cadets	1				3		
3170.00	Frais de déplacements, représentation et autres frais	7		15		51		Concert spécial sous le chapiteau l'année précédente
3181.00	Pertes réelles sur créances irrécouvrables							
3612.00	Contributions d'exploitation aux communes	38		40		39		Remboursement pour l'école de musique du Mont-Vully
4260.00	Recettes de tiers		33		34		30	Contributions des parents pour la musique des cadets
4260.01	Recettes diverses pour le fonds des cadets		3				35	
4612.03	Contributions de l'école primaire de la région de morat		174		140		159	Contribution EPRM à la musique des cadets
34	Sport et temps libre	191	138	200	116	175	123	
3410	Sport	191	138	200	116	175	123	
	<i>résultat net</i>		54		84		53	
3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence des membres d'autorités et de commission	2		1				Commission des cadets
3010.00	Salaires du personnel	87		74		83		Selon le budget des salaires, y compris la commission des cadets, plus de participants-es
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2		2		2		Contributions réglementaires/légales
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents							Contributions réglementaires/légales
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1		1		1		Contributions réglementaires/légales
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie			1				Contributions réglementaires/légales
3099.00	Autres charges de personnel							
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	46		67		38		Matériel pour sport des cadets
3111.00	Machines, appareils, outils							
3130.11	Frais des journées des cadets (participation/transport)	33		30		33		Journée des cadets
3130.12	Frais des journées des cadets à morat							
3181.00	Pertes réelles sur créances irrécouvrables							
3910.00	Imputation internes des salaires des enseignants	20		24		18		Répartition des prestations des enseignants pour le SCL + chef de corps

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
4260.00	Recettes de tiers		18		15		17	Contribution des parents location uniformes cadets + sport cadets
4260.02	Recettes des journées des cadets à morat		5					
4612.03	Contribution de l'école primaire de la région de morat		58		46		49	Contribution EPRM sports scolaires libres + cadets
4630.00	Subventions de la confédération		20		20		21	Contribution pour les activités J+S / entraînement sport des cadets
4631.00	Subventions du canton		37		35		36	Contribution pour les activités J+S / entraînement sport des cadets
4	SANTÉ	29	7	35	4	20	4	
43	Prévention santé	29	7	35	4	20	4	
4330	Service médical des écoles	29	7	35	4	20	4	
	résultat net		22		31		16	
3010.00	Salaires du personnel	4				5		Indemnités pour prophylaxie dentaire nouveau sous 3612.03
3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs							
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents							
3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales							
3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie							
3099.00	Autres charges de personnel							
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	1		3		1		
3106.00	Matériel pour les soins médicaux	1		5		3		
3130.41	Recettes de tiers pour le système de santé publique	20		19		11		Délégués à la santé, prévention, coûts des projets
3170.00	Frais de déplacements, frais événements et manifestations							
3612.03	Dédommagements à l'école primaire de la région de Morat	2		8				
4631.00	Subventions du canton		7		4		4	Remboursement prévention
		9'219	9'219	8'948	8'948	8'873	8'873	
	Résultat total							
		9'219	9'219	8'948	8'948	8'873	8'873	

Montants arrondis. Peut entraîner des différences dans les totaux.

Montants en 1'000

Classification comptable		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges	9'219		8'948		8'873	
30	Charges de personnel	889		873		865	
300	Autorités et commissions	10		8		8	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	718		694		702	
304	Allocations	12		7		8	
305	Cotisations patronales	118		122		118	
306	Prestations de l'employeur						
309	Autres charges de personnel	31		41		29	
31	Charges de biens et services et autres charges	2'527		2'658		2'481	
310	Charges de matériel et de marchandises	230		301		242	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	46		80		69	
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	239		270		291	
313	Prestations de service et honoraires	1'444		1'393		1'362	
314	Gros entretien et entretien courant	132		124		142	
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	148		210		93	
317	Dédommagements	289		279		281	
318	Dédommagements	1					
33	Amortissement du patrimoine administratif	1'277		1440		1435	
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	1'277		1440		1435	
36	Charges de transferts	4'425		3'873		3'999	
361	Dédommagements aux communes	80		73		72	
363	Dédommagements au canton	4'345		3'800		3'927	
39	Imputations internes	100		105		93	
391	Imputations internes prestations de service (frais	76		81		73	
392	Imputations internes biens immobiliers	12		12		12	
393	Imputations interne frais d'exploitation	12		12		8	
4	Revenus		9'219		8'948		8'873
42	Taxes et redevances		220		169		206
426	Remboursements et participation de tiers aux frais		220		169		206
44	Revenus financiers		31		26		25
440	Revenus des intérêts		1				1
447	Revenus des immeubles PA		30		26		25

Montants en 1'000

Classification comptable		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Revenus de transferts		8'868		8'648		8'547
461	Contributions de collectivités locales		7'488		7'149		7'032
463	Subventions de collectivités publiques		102		59		81
466	Amortissement des subventions d'investissements		1'277		1440		1435
49	Imputations internes		100		105		93
491	Imputations internes prestations de service (frais		76		81		73
492	Imputations internes biens immobiliers		12		12		12
493	Imputations interne frais d'exploitation		12		12		8
		9'219	9'219	8'948	8'948	8'873	8'873
	Résultat total						
		9'219	9'219	8'948	8'948	8'873	8'873

Montants en 1'000

Classification fonctionnelle		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023		Commentaires Comptes 2024
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
2	FORMATION	'162	'162	'285	'285	'68	'68	
21	Ecole obligatoire	'162	'162	'285	'285	'68	'68	
213	Ecole du cycle d'orientation	'59	'59	'70	'70			
2131	Ecole du cycle d'orientation	'59	'59	'70	'70			
5060.02	Mobilier	'8		'25				
INV00008	Remplacement du mobilier scolaire	'8		'25				Moins de besoins en mobilier scolaire
5060.03	Informatique	'51		'45				
INV00009	Remplacement de 3 appareils multifonctions/photocopieurs	'51		'45				Coûts supplémentaires pour les logiciels de gestion de l'impression
6320.00	Contributions des communes membre de l'association		'59		'70			
217	Bâtiments scolaires	'103	'103	'215	'215	'68	'68	
2170	Bâtiments scolaires	'103	'103	'215	'215	'68	'68	
5060.01	Installations	'103		'215		'68		
INV00003	Remplacement des parois de séparation de la salle de gym et des moteur					'61		
INV00004	Eclairage 1ème phase					'8		
INV00005	Eclairage 2ème phase	'13		'120				Coûts pour salle de classe test, mise en œuvre de l'éclairage est compris dans le crédit d'engagement 2025
INV00006	Remplacement basculeur de rôtisserie Mensa	'28		'32				
INV00007	Remplacement ascenseur	'62		'63				
6320.00	Contributions des communes membre de l'association		'103		'215		'68	
		'162	'162	'285	'285	'68	'68	
	Résultat total							
		'162	'162	'285	'285	'68	'68	

Montants en 1'000

	Boucllement 2024	Boucllement 2023
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	-160	-145
Résultat total du compte de résultats	0	0
Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement	1'277	1'435
Dissolution de contributions d'investissement inscrites au passif	-1'277	-1'435
Variation de divers comptes de capital propre	0	0
Variation des engagements courants (créanciers)	-551	-400
Variations des actifs de régularisation	0	0
Variations des des créances et des engagements courants	464	175
Variations des passifs de régularisation	-62	76
Variations des provisions	2	7
Variation de fonds de tiers	-13	-3
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (FTI)	0	0
Solde du compte des investissements	-162	-68
Recettes du compte des investissements	162	68
Solde avant financement	-160	-145
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0	0
Variation d'engagements financiers à courts terme	0	0
Variation des liquidités et placements à court terme	-160	-145
	0	0
Preuve des liquidités	-160	-145
Liquidités au 1.1.	666	811
Liquidités au 31.12.	506	666

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Bilan

1	ACTIFS	19'004		19'728	
10	Patrimoine financier	1'574		1'183	
100	Disponibilité et placements à court terme	506		666	
1000	Kasse	2		2	
10000.00	Caisse	2		2	Selon le PV de la caisse
1001	Post			3	
10010.00	Compte postal (CH44 0900 0000 3025 2654 3)			3	Selon extrait de compte postal
1002	Bank	504		662	
10020.00	VAB (CH64 0630 0153 2868 5468 1) REKA	13			Selon extrait de compte bancaire
10020.01	BCF (CH67 0076 8300 1615 7660 7)	320		477	Selon extrait de compte bancaire
10021.02	VAB (CH24 0630 0016 0124 0680 4) Cadets	122		122	Selon extrait de compte bancaire
10021.03	VAB (CH52 0630 0016 6082 5440 8) Caisse de l'école	49		62	Selon extrait de compte bancaire
101	Créances	1'067		516	
1010	Forderungen aus Lieferungen und Leistungen gegenüber Dritten	95		138	
10100.00	Créances résultant d'un compte collectif	95		137	Selon la liste des postes ouverts
1013	Avances	20		20	
10130.00	Avances à un tiers	20		20	Acompte pour le camp de ski
1014	Transferforderungen	952		358	
10140.03	Créances des communes (manuel)	952		358	Décompte final à l'association de communes

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Bilan

14	Patrimoine administratif	17'431	18'546	
140	Immobilisations corporelles PA	17'431	18'546	
1400	Terrains PA	5'000	5'000	
14000.00	Terrains	5'000	5'000	Selon la comptabilité des immobilisations
1404	Bâtiments PA	12'090	13'260	
14040.00	Bâtiments	39'000	39'000	Selon la comptabilité des immobilisations
14040.99	Amortissements des bâtiments	-26'910	-25'740	Amortissements selon MCH2
1406	Biens meubles PA	341	286	
14060.01	Installations	3'171	3'068	Selon la comptabilité des immobilisations
14060.02	Mobilier	6'505	6'498	Selon la comptabilité des immobilisations
14060.03	Informatique	455	404	Selon la comptabilité des immobilisations
14060.99	Amortissements des biens mobilier	-9'791	-9'684	Amortissements selon MCH2
2	PASSIF	-19'004	-19'728	
20	Capitaux de tiers	-19'004	-19'728	
200	Engagements courants	-1'372	-908	
2000	Laufende Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen von Dritten	-225	-364	
20000.00	Engagements courants	-225	-364	Selon la liste des postes ouverts
2004	Transfer-Verbindlichkeiten	-1'143	-544	
20040.01	Dettes envers le canton compte collectif	-806	-518	Selon la liste des postes ouverts (salaires des enseignants)
		-242		
20040.03	Dettes envers des communes (manuel)	-95	-25	Décompte final des communes associées
2005	Comptes courants internes	-4		
20053.01	Compte de compensation, salaires	-4		
204	Passif de régularisation RG	-18	-80	
2040	Passif de régularisation RG		-3	
20400.00	Passif de régularisation RG		-3	Délimitation des salaires horaires Bibliothèque
2041	Sach- und übriger Betriebsaufwand	-18	-78	
20410.00	RG charges de biens, services et autres charges d'exploitat.	-18	-78	Délimitation de l'organe de révision + tpf
205	Provisions à court terme	-12	-10	
2050	Kurzfristige Rückstellungen aus Mehrleistungen Personal	-12	-10	
20500.00	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	-12	-10	Evaluation du crédit de vacances et d'heures supplémentaires
206	Engagements financiers à long terme	-17'431	-18'546	
2068	Subventions d'investissements	-17'431	-18'546	

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)
Bilan

20681	Subventions d'investissements du canton	-4'960		-5'440	
20681.00	Subventions d'investissements du cantons bâtiments	-16'000		-16'000	Subventions d'investissement reçues du canton
20681.99	Ajustements de valeur aux subventions d'investissement du canton	11'040		10'560	Amortissements cumulés selon MCH2
20682	Subventions d'investissements des communes	-12'471		-13'106	
20682.00	Subventions d'investissements des communes terrains	-5'000		-5'000	Subventions d'investissement reçues des communes
20682.01	Subventions d'investissements des communes bâtiments	-23'000		-23'000	Subventions d'investissement reçues des communes
20682.02	Subventions d'investissements des communes installations	-3'171		-3'068	Subventions d'investissement reçues des communes
20682.03	Subventions d'investissements des communes mobilier	-6'505		-6'498	Subventions d'investissement reçues des communes
20682.04	Subventions d'investissements des communes informatique	-455		-404	Subventions d'investissement reçues des communes
20682.99	Ajustements de valeur aux subventions d'investissements des communes	25'661		24'864	Amortissements cumulés selon HMCH2
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	-171		-184	
20930.01	Engagements envers le capital des cadets	-122		-122	Selon le compte 10021.02
20930.02	Engagements envers le capital de la caisse de l'école	-49		-62	Selon le compte 10021.03
	Bénéfice / Perte				

Annexe aux comptes annuel 2024

Bases et principes de la comptabilisation selon MCH2

Bases

Les présents comptes annuels sont basés sur la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo) et sur l'ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 2019 (OFCo), les directives relatives à la présentation des comptes du Service des communes ainsi que les statuts de l'association.

Principes comptables

Depuis le 1er janvier 2021, l'association du cycle d'orientation de la région de Morat (CORM) applique les nouvelles normes comptables cantonales pour les communes fribourgeoises. Celles-ci se basent sur les normes du modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2). La présentation des comptes selon le MCH2 doit donner l'image la plus proche possible de la réalité de la situation financière et des résultats (principe de "True and Fair View") et respecte les principes de l'intelligibilité, de l'importance relative, de la fiabilité, de la comparabilité, de la continuité, de la permanence, de la délimitation des périodes et de la présentation brute.

Les comptes annuels du CORM comprennent les comptes de résultats, les comptes d'investissements, le tableau des flux de trésorerie, le bilan et l'annexe.

Principes du bilan

Les actifs du patrimoine financier sont inscrits à l'actif lorsqu'ils génèrent des avantages économiques futurs ou que leur utilisation est prévue pour l'accomplissement de tâches publiques et que leur valeur peut être évaluée de manière fiable. Les engagements sont comptabilisés au passif lorsque leur origine est liée à un événement passé, qu'il est certain ou probable qu'ils entraînent une sortie de fonds et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable.

Les actifs sont répartis entre le patrimoine financier et le patrimoine administratif. Le patrimoine administratif comprend les actifs dont la durée d'utilisation est de plusieurs années et qui servent directement à l'accomplissement de tâches publiques. Le patrimoine financier comprend tous les autres actifs financiers.

Les actifs du patrimoine administratif ayant une durée d'utilisation de plusieurs années sont activés si leur valeur d'acquisition est supérieure à la limite d'activation de **20 milliers de francs**. Aucune limite d'activation n'est appliquée pour les terrains, les contributions aux investissements, les prêts et les participations. Les positions du patrimoine financier sont inscrites au bilan indépendamment de la limite d'activation, dans la mesure où ils représentent une variation de valeur.

Taux d'amortissement définis par le canton pour le patrimoine administratif :

Terrains bâtis ou non bâtis	0 %
Bâtiments	3.0 %
Equipements d'exploitation	5.0 %
Mobilier, machines, véhicules	10.0 %
Hardware + Software	25.0 %

Présentation des chiffres en milliers de francs (KCHF)

Toutes les positions ont été arrondis au KCHF. C'est pourquoi des différences d'arrondi peuvent apparaître dans certains groupes de comptes et / ou fonctions. Celles-ci se compensent toutefois au niveau du résultat global.

Contrôle des crédits budgétaires et des crédits d'engagement

Le comité d'école a la compétence de décider de crédits supplémentaires ou additionnels jusqu'à 20 KCHF par crédit budgétaire ou d'engagement. Il n'existe pas de crédits supplémentaires à approuver par l'assemblée des délégués-es.

Tableau des provisions

Chiffres en KCHF

Compte	Précisions	01.01.24	Entrée	Utilisation	Dissolution	31.12.24
20500.00	Crédit-temps des vacances et d'heures supplémentaires	-10	-12	+10	0	-12

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Calendrier d'investissements

No	Description	Frais d'acquisit. 31.12.23	Entrée dans la période	Frais d'acquisit. 31.12.24	J/%	Amortiss. cum. 31.12.23	Amortiss. en Période	Amortiss. cum. 31.12.24	Valeur comptable 31.12.23	Valeur comptable 31.12.24
14000.00 Terrains		5'000	0	5'000		0	0	0	5'000	5'000
ANR0001	Terrains nouvelle construction 2001	5'000	0	5'000	0 J	0	0	0	5'000	5'000
14040.00 Bâtiments		39'000	0	39'000		-25'740	-1'170	-26'910	13'260	12'090
ANR0002	Bâtiments nouvelle construction 2001	39'000	0	39'000	33 J	-25'740	-1'170	-26'910	13'260	12'090
14060.01 Installations		3'068	103	3'171		-3'000	-4	-3'004	68	167
ANR0003	Installations nouvelle construction 2001	3'000	0	3'000	20 J	-3'000	0	-3'000	0	0
ANR0016	remplacement des cloisons et des moteurs dans le gymnase 2023	61	0	61	20 J	0	-3	-3	61	58
ANR0018	Éclairage 1ère phase 2023	8	0	8	20 J	0	-1	-1	8	7
ANR0020	Eclairage 2ème phase 2024	0	13	13	20 J	0	0	0	0	13
ANR0022	Remplacement basculeur de rôtisserie Mensa 2024	0	28	28	20 J	0	0	0	0	28
ANR0024	Remplacement ascenseur 2024	0	62	62	20 J	0	0	0	0	62
14060.02 Mobilier (10 %)		6'498	8	6'505		-6'482	-2	-6'484	16	21
ANR0004	Mobilier nouvelle construction 2001	6'000	0	6'000	10 J	-6'000	0	-6'000	0	0
ANR0005	Mobilier écrans de présentation 2019	480	0	480	4 J	-480	0	-480	0	0
ANR0015	Mobilier pumptrack 2022	18	0	18	10 J	-2	-2	-4	16	14
ANR0027	Remplacement du mobilier scolaire 2024	0	8	8	10 J	0	0	0	0	8
14060.03 Informatique (25 %)		404	51	455		-202	-101	-303	202	152
ANR0006	Acquisition infrastructure IT 2021	404	0	404	4 J	-202	-101	-303	202	101
ANR0028	Remplacement de 3 appareils multifonctions/photocopieurs 2024	0	51	51	4 J	0	0	0	0	51
20681 Subventions d'investissements du cantons bâtiments		-16'000	0	-16'000		10'560	480	11'040	-5'440	-4'960
ANR0007	Terrains nouvelle construction 2001	-16'000	0	-16'000	33 J	10'560	480	11'040	-5'440	-4'960
20682 Subventions d'investissements de la commune terrains		-5'000	0	-5'000		0	0	0	-5'000	-5'000
ANR0008	Bâtiments nouvelle construction 2001	-5'000	0	-5'000	0 J	0	0	0	-5'000	-5'000
20682.01 Subventions d'investissements de la commune bâtim.		-23'000	0	-23'000		15'180	690	15'870	-7'820	-7'130
ANR0009	Installations nouvelle construction 2001	-23'000	0	-23'000	33 J	15'180	690	15'870	-7'820	-7'130
20682.02 Subventions d'investissements de la commune install.		-3'068	-103	-3'171		3'000	4	3'004	-68	-167
ANR0010	Eclairage 2ème phase 2024	-3'000	0	-3'000	20 J	3'000	0	3'000	0	0
ANR0017	Remplacement basculeur de rôtisserie Mensa 2024	-61	0	-61	20 J	0	3	3	-61	-58
ANR0019	Remplacement ascenseur 2024	-8	0	-8	20 J	0	1	1	-8	-7
ANR0021	Eclairage 2ème phase 2024	0	-13	-13	20 J	0	0	0	0	-13
ANR0023	Remplacement basculeur de rôtisserie Mensa 2024	0	-28	-28	20 J	0	0	0	0	-28

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Calendrier d'investissements

No	Description	Frais d'acquisit. 31.12.23	Entrée dans la période	Frais d'acquisit. 31.12.24	J/%	Amortiss. cum. 31.12.23	Amortiss. en Période	Amortiss. cum. 31.12.24	Valeur comptable 31.12.23	Valeur comptable 31.12.24
ANR0025	Remplacement ascenseur 2024	0	-62	-62	20 J	0	0	0	0	-62
20682.03 Subventions d'investissements de la commune mobilier		-6'498	-8	-6'505		6'482	2	6'484	-16	-21
ANR0011	Mobilier nouvelle construction 2001	-6'000	0	-6'000	10 J	6'000	0	6'000	0	0
ANR0012	Mobilier écrans de présentation 2019	-480	0	-480	4 J	480	0	480	0	0
ANR0014	Mobilier pumptrack 2022	-18	0	-18	10 J	2	2	4	-16	-14
ANR0026	Remplacement du mobilier scolaire 2024	0	-8	-8	10 J	0	0	0	0	-8
20682.04 Subventions d'investissements des communes inform.		-404	-51	-455		202	101	303	-202	-152
ANR0013	Acquisition infrastructure IT 2021	-404	0	-404	4 J	202	101	303	-202	-101
ANR0029	Remplacement de 3 appareils multifonctions/photocopieurs 2024	0	-51	-51	4 J	0	0	0	0	-51
Total		0	0	0		0	0	0	0	0

Orientierungsschule Region Murten (OSRM)/ Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Kostenverteiler

Betrifft: Rechnung

2024 Erfolgsrechnung

Kosten	100%	7'067'645.39
--------	------	--------------

Distanz **25%** **1'766'911.35** proportional (Kehrwert Distanzfaktor) x (ziv. Bevölkerung)

(Total 2)

Steuerpot.index	25%	1'766'911.35	proportional (StPI) x (ziv. Bevölkerung)
------------------------	------------	---------------------	--

(Total 1)

Bevölkerung	50%	3'533'822.70	proportional zivilrechtliche Bevölkerung
--------------------	------------	---------------------	--

(Total 3)

Gemeinden	ZRB	SPI	ZRB x SPI	Total 1	Distanz Faktor	Kehrwert Distanz- Faktor	ZRB x Dist. Fakt.	Total 2	Total 3	Rechnung 2024 Total	Anteil in %	1. Akonto 50%	2. Akonto 40%	Schluss- rechnung 2024	Budget 2024 Total	Abw. Rechnung Budget
	31.12.23	2024														
Courgevaux	1'462	109.34	159855	126'682	1.00	1.0000	1'462	193'069	283'341	603'092.45	8.53%	280'273	224'218	98'601.45	560'545	-42'547.30
Cressier	1'094	121.05	132429	104'947	5.00	0.2000	219	28'894	212'022	345'863.05	4.89%	162'640	130'112	53'111.05	325'279	-20'583.96
Greng	167	403.23	67339	53'365	2.00	0.5000	84	11'027	32'365	96'757.30	1.37%	47'971	38'377	10'409.30	95'942	-815.50
Meyriez	564	138.80	78283	62'038	1.00	1.0000	564	74'481	109'305	245'824.15	3.48%	120'017	96'013	29'794.15	240'033	-5'791.05
Mont-Vully	4'452	131.31	584592	463'278	8.00	0.1250	557	73'490	862'816	1'399'583.60	19.80%	678'862	543'090	177'631.60	1'357'724	-41'859.52
Muntelier	964	169.36	163263	129'383	1.00	1.0000	964	127'304	186'827	443'513.85	6.28%	214'340	171'472	57'701.85	428'680	-14'833.46
Murten	9'531	109.52	1043835	827'219	1.00	1.0000	9'531	1'258'646	1'847'146	3'933'010.99	55.65%	1'893'397	1'514'719	524'894.99	3'786'796	-146'214.60
Total	18'234		2229597	1'766'911			13'380	1'766'911	3'533'823	7'067'645.39	100.00%	3'397'500	2'718'001	952'144.39	6'795'000	-272'645.39

Distanz km	Faktor	Datenquelle	Zivilrechtliche Bevölkerung (ZRB):
0-10	1,0	1,0	1,0
10-20	0,8	0,8	0,8
20-30	0,6	0,6	0,6
30-40	0,4	0,4	0,4
40-50	0,2	0,2	0,2
50-60	0,1	0,1	0,1
60-70	0,05	0,05	0,05
70-80	0,02	0,02	0,02
80-90	0,01	0,01	0,01
90-100	0,005	0,005	0,005
100-110	0,002	0,002	0,002
110-120	0,001	0,001	0,001
120-130	0,0005	0,0005	0,0005
130-140	0,0002	0,0002	0,0002
140-150	0,0001	0,0001	0,0001
150-160	0,00005	0,00005	0,00005
160-170	0,00002	0,00002	0,00002
170-180	0,00001	0,00001	0,00001
180-190	0,000005	0,000005	0,000005
190-200	0,000002	0,000002	0,000002
200-210	0,000001	0,000001	0,000001
210-220	0,0000005	0,0000005	0,0000005
220-230	0,0000002	0,0000002	0,0000002
230-240	0,0000001	0,0000001	0,0000001
240-250	0,00000005	0,00000005	0,00000005
250-260	0,00000002	0,00000002	0,00000002
260-270	0,00000001	0,00000001	0,00000001
270-280	0,000000005	0,000000005	0,000000005
280-290	0,000000002	0,000000002	0,000000002
290-300	0,000000001	0,000000001	0,000000001
300-310	0,0000000005	0,0000000005	0,0000000005
310-320	0,0000000002	0,0000000002	0,0000000002
320-330	0,0000000001	0,0000000001	0,0000000001
330-340	0,00000000005	0,00000000005	0,00000000005
340-350	0,00000000002	0,00000000002	0,00000000002
350-360	0,00000000001	0,00000000001	0,00000000001
360-370	0,000000000005	0,000000000005	0,000000000005
370-380	0,000000000002	0,000000000002	0,000000000002
380-390	0,000000000001	0,000000000001	0,000000000001
390-400	0,0000000000005	0,0000000000005	0,0000000000005
400-410	0,0000000000002	0,0000000000002	0,0000000000002
410-420	0,0000000000001	0,0000000000001	0,0000000000001
420-430	0,00000000000005	0,00000000000005	0,00000000000005
430-440	0,00000000000002	0,00000000000002	0,00000000000002
440-450	0,00000000000001	0,00000000000001	0,00000000000001
450-460	0,000000000000005	0,000000000000005	0,000000000000005
460-470	0,000000000000002	0,000000000000002	0,000000000000002
470-480	0,000000000000001	0,000000000000001	0,000000000000001
480-490	0,0000000000000005	0,0000000000000005	0,0000000000000005
490-500	0,0000000000000002	0,0000000000000002	0,0000000000000002
500-510	0,0000000000000001	0,0000000000000001	0,0000000000000001
510-520	0,00000000000000005	0,00000000000000005	0,00000000000000005
520-530	0,00000000000000002	0,00000000000000002	0,00000000000000002
530-540	0,00000000000000001	0,00000000000000001	0,00000000000000001
540-550	0,000000000000000005	0,000000000000000005	0,000000000000000005
550-560	0,000000000000000002	0,000000000000000002	0,000000000000000002
560-570	0,000000000000000001	0,000000000000000001	0,000000000000000001

0 bis 3 1

3.1 bis 4	2	https://www.fr.ch/de/institutionen-und-politische-rechte/gemeinden/statistik-der-freiburgischen-bevoelkerung
-----------	---	---

4.1 bis 5	3
-----------	---

5.1 bis 6	4	Datenquelle interkommunaler Finanzausgleich/ Steuerpotentialindex (SPI):
-----------	---	--

6.1 bis 7	5
-----------	---

7.1 bis 8	6	https://www.fr.ch/de/institutionen-und-politische-rechte/gemeinden/jaehrliche-ergebnisse-des-interkommunalen-finanzausgleichs
-----------	---	---

8.1 bis 9	7
-----------	---

9.1 bis 10	8
------------	---

10.1 bis 11	9
-------------	---

11.1 bis 12	10
-------------	----

Orientierungsschule Region Murten (OSRM)/ Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)

Kostenverteiler **Betrifft:** Rechnung **2024** Investitionsrechnung

Kosten	100%	161'605.60		
Distanz	25%	40'401.40	proportional (Kehrwert Distanzfaktor) x (ziv. Bevölkerung)	(Total 2)
Steuerpot.index	25%	40'401.40	proportional (StPI) x (ziv. Bevölkerung)	(Total 1)
Bevölkerung	50%	80'802.80	proportional zivilrechtliche Bevölkerung	(Total 3)

Gemeinden	ZRB	SPI	ZRB x SPI	Total 1	Distanz Faktor	Kehrwert Distanz-Faktor	ZRB x Dist. Fakt.	Total 2	Total 3	Rechnung 2024 Total	Anteil in %	1. Akonto 50%	2. Akonto 40%	Schlussrechnung 2024	Budget 2024 Total	Abw. Rechnung Budget
	31.12.23	2024														
Courgevaux	1'462	109.34	159855	2'897	1.00	1.0000	1'462	4'415	6'479	13'790.05	8.53%	11'755	9'404	-7'368.95	23'511	9'720.67
Cressier	1'094	121.05	132429	2'400	5.00	0.2000	219	661	4'848	7'908.35	4.89%	6'822	5'457	-4'370.65	13'643	5'734.70
Greng	167	403.23	67339	1'220	2.00	0.5000	84	252	740	2'212.40	1.37%	2'012	1'610	-1'409.60	4'024	1'811.65
Merlach	564	138.80	78283	1'419	1.00	1.0000	564	1'703	2'499	5'620.90	3.48%	5'034	4'027	-3'440.10	10'068	4'446.71
Mont-Vully	4'452	131.31	584592	10'593	8.00	0.1250	557	1'680	19'729	32'002.25	19.80%	28'473	22'779	-19'249.75	56'946	24'944.23
Muntelier	964	169.36	163263	2'958	1.00	1.0000	964	2'911	4'272	10'141.20	6.28%	8'990	7'192	-6'040.80	17'980	7'838.77
Murten	9'531	109.52	1043835	18'915	1.00	1.0000	9'531	28'780	42'236	89'930.45	55.65%	79'413	63'532	-53'014.55	158'828	68'897.65
Total	18'234		2229597	40'401			13'380	40'401	80'803	161'605.60	100.00%	142'499	114'001	-94'894.40	285'000	123'394.40

Distanz km	Faktor	Datenquelle Zivilrechtliche Bevölkerung (ZRB):
0 bis 3	1	
3.1 bis 4	2	https://www.fr.ch/de/institutionen-und-politische-rechte/gemeinden/statistik-der-freiburgischen-bevoelkerung
4.1 bis 5	3	
5.1 bis 6	4	Datenquelle interkommunaler Finanzausgleich/ Steuerpotentialindex (SPI):
6.1 bis 7	5	
7.1 bis 8	6	https://www.fr.ch/de/institutionen-und-politische-rechte/gemeinden/jaehrliche-ergebnisse-des-interkommunalen-finanzausgleichs
8.1 bis 9	7	
9.1 bis 10	8	
10.1 bis 11	9	
11.1 bis 12	10	

Cycle d'orientation de la région de Morat
Morat

Rapport de l'organe de révision

2024

Cycle d'orientation de la région de Morat (CORM)
Wilerweg 53
Case postale 203
3280 Morat

Sommaire

Rapport de l'organe de révision

Comptes annuels 2024:

- Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2024 – Classification fonctionnelle
- Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2024 – Classification comptable
- Compte des investissements du 1er janvier au 31 décembre 2024
- Tableau des flux de trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2024
- Bilan au 31 décembre 2024
- Annexe aux comptes 2024

Morat, le 9 avril 2025

Cycle d'orientation de la région de Morat

Rapport de l'organe de révision

au comité et la commission financière du

Cycle d'orientation de la région de Morat 3280 Morat

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de communes **Cycle d'orientation de la région de Morat**, comprenant le bilan au **31 décembre 2023**, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels avec **un total du bilan de MCHF 19'004** et un **résultat équilibré** sont conformes à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'aux directives de comptabilité du Service des communes et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'à la directive 10 /2020 et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la l'association de communes, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales ainsi qu'aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association de communes.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au comité et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 62 al. 2 let. d, LFCo et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité .

Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Düdingen/Guin, le 9 avril 2025

axalta Revisionen AG

Yves Riedo
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé
Réviseur responsable

ppa. Gregory Jeckelmann
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé